

d'encombrement excessif presque désolant, mais les bibliothécaires au cours des vacances prochaines espèrent avancer la tâche considérable de la mise en ordre et du classement de cette accumulation inévitable de livres divers.

L'une des nouvelles pièces installées l'an dernier par les Travaux publics, celle qui se trouve à la hauteur de la deuxième galerie entre les murs extérieur et intérieur, a été réservée pour recevoir nos collections de cartes géographiques en grande partie dispersées dans la Bibliothèque. Là aussi il sera procédé prochainement à la classification et à un indexage méthodique.

Beaucoup de précieuses brochures se rattachant à l'histoire canadienne ont été acquises l'an dernier et leur classification et indexage, de même que ceux d'autres brochures déjà dans nos rayons sont en cours d'exécution.

L'installation de l'atelier de reliure de la Bibliothèque, autorisée l'an dernier a été terminée et son fonctionnement donne grande satisfaction.

A cause de l'état d'encombrement dont la Bibliothèque souffre depuis longtemps, il est difficile d'espérer une installation parfaite de la Bibliothèque du Parlement, tant que de nouvelles constructions plus spacieuses n'auront pas été mises à la disposition des soussignés; ils croient cependant avoir tiré le meilleur parti possible de l'édifice actuel pour l'utilité et la convenance des clients.

Lors de la construction du Parlement actuel il avait été projeté d'établir un nouveau système d'éclairage dans la Bibliothèque; ce projet avait été ajourné, mais les soussignés constatent avec satisfaction que l'exécution de cette entreprise a été décidée au Ministère des Travaux publics. La nouvelle installation rendra non seulement l'éclairage meilleur mais assurera sans doute l'élimination autant que faire se peut des dangers de feu.

Les soussignés ont le regret d'avoir à enregistrer la mort, survenue en mars dernier, de monsieur Louis Philippe Sylvain, assistant bibliothécaire, en charge de la section française et canadienne de la Bibliothèque. Dans ses quarante-cinq années passées à la Bibliothèque, au service public, monsieur Sylvain par sa culture classique et par sa grande courtoisie s'était acquis l'estime et le respect de tous ceux qui avaient eu l'occasion de le connaître dans l'exercice de ses fonctions.

Respectueusement soumis.

MARTIN BURRELL,
J. DE L. TACHÉ.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, le 28 février 1924.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la table.

(Pour liste des dons faits à la bibliothèque du Parlement voir Documents Parlementaires, Session, 1923, No 38).

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est—

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.